

Republique Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2023	10	6577

## ARRETE MUNICIPAL

<b>SERVICE/DIRECTION :</b> GAP/DRH VB 010566	<b>OBJET :</b> PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE  Madame DELFOSSE Marion Adjoint Administratif
---	---

**Le Maire de la Ville de Nîmes,**  
VU le Code Général de la Fonction Publique ;  
VU le Code général des Collectivités Territoriales ;  
VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;  
VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** A effet du 01/01/2024 et ce jusqu'au 30/06/2024, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NÎMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Madame DELFOSSE Marion**, pour :

- la certification matérielle et conforme de documents présentés à cet effet ;
- la légalisation de signature.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :  
Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le  
Le Maire,

15 DEC. 2023



Jean-Paul FOURNIER